

apporter au C. C. un plan complet pour le lancement de ce journal. Tract, local, affiches furent préparés en moins de 3 jours. Il était temps de faire cesser cette situation car des concours extérieurs au G. B. L. que le C. C. nous avait chargés d'amener à collaborer étaient las des tergiversations. Et une nouvelle réunion du C. C. fut demandée pour que celui-ci décide de prendre la responsabilité totale de « La Commune », le C. C. désignant la rédaction et l'administration de ce journal.

S'il y a eu faute de notre part, nous pensons que ce ne fut pas en prenant des initiatives dont nous avons la charge pour le C. C., mais en n'ayant pas fait le travail pour prévenir la base de l'organisation de la carence de la majorité du C. C. Dans le conflit, nous avons souffert de n'avoir pas combattu au jour le jour cette majorité négative et d'avoir attendu une situation très avancée au point qu'une explosion était inévitable.

Revenons au C. C. du 23 novembre. Cinq heures de débat. Trois propositions (voir document, page 19).

<i>La Commune</i> , organe de masses .....	8 voix
<i>La Vérité</i> , organe de masses .....	4 voix
<i>Révolution</i> , organe de masses .....	5 voix

Aucune majorité encore. A ce moment une proposition transactionnelle de Rous et Hic (écrite par Rous avant la réunion) recueille 10 voix contre 5 (voir document, p. 20). Elle permet la nomination d'une commission de conciliation destinée à faire démarrer le journal de masses : aucune exclusive contre « La Commune » (voir document), ni aucun blâme contre les camarades du C. C. (voir procès verbal) ; le lendemain, au Comité régional, le camarade Bardin déclare donner sa démission de secrétaire régional, le C. C. ayant accepté « La Commune ».

La Commission de conciliation (Rous, Hic, Molinier, Frank, Craipeau) siège longuement. Finalement, après diverses ruptures, un accord survient sur deux textes politiques (voir doc., p. 20) et sur des propositions à faire à l'Entente des J. S. pour sa participation. Des noms sont même fixés pour la rédaction et l'administration (voir document).

Sur la base de cet accord, nous continuons le travail commencé. Mais à l'Entente des J. S., Rousset et Rigal s'opposent aux propositions d'accord, défendues à ce moment par Craipeau et Hic, et font échec à ces propositions.

Le lendemain, assemblée générale du G. B. L. qui se termine par un conflit violent, Rous niant l'existence de tout accord. Et il jette dans la balance une lettre de Trotsky destinée confidentiellement au B. P. et dont

le C. C. lui-même ne savait rien ; bien des points de cette lettre nous semblaient demander des précisions ; au lieu d'un débat politique, ce fut la matraque et le rasoir qui furent employés tout au cours de la crise.

## 2) De la rupture du C. C. à la scission dans le G. B. L.

Dès cette assemblée générale, un état de scission se créa dans l'organisation. Il y eut par la suite un B. P. et une réunion d'un C. C. où participèrent deux d'entre nous, Molinier et Godet, qui aboutirent encore à des propositions transactionnelles d'accord (voir doc., p. 22). Mais la volonté de rupture de la part de Rous-Naville était totale ; sous des prétextes formels, ils revinrent sur cet accord ultime, exclurent Molinier du B. P. et refusèrent de convoquer pendant 15 jours le C. C.

Et la campagne scissionniste commença.

Des lettres du camarade Trotsky polémiquant violemment furent répandues : avant même que nous en ayons connaissance, des membres des J. S. et du P. S. non membres du G. B. L. en possédaient des copies : la fraction Rous-Naville traçait ainsi une nouvelle frontière d'organisation.

Le Secrétariat international intervint à son tour. Pendant des mois et des mois, le S. I. n'a rien dit sur la question française (nous savons seulement par ouï-dire, qu'au mois de juillet 1935, des membres du S. I. étaient pour le mot d'ordre « Le Front Populaire au pouvoir »). Quand les membres du S. I. ou du Plenum international sont venus à Paris dans cette dernière année, jamais ils n'ont eu d'échange de vues avec le C. C. Dans les camarades du C. C. qui prirent la responsabilité de « la Commune », il n'y avait pas que Molinier, Frank, Meche, ayant participé à la fondation de « La Vérité » et que, ainsi que le camarade Van, les membres du S. I. et du Plenum connaissent — il y avait les camarades suivants, qui auraient peut-être pu être entendus avant d'avoir été exclus :

Deglise — Godet, — Dumas — Desdouches, tous militants depuis de longues années dans le mouvement révolutionnaire, tous travaillant à l'usine, au bureau, liés aux ouvriers.

Il y avait aussi le camarade Devreyer, le camarade de notre organisation le plus lié à la classe ouvrière.

Il y avait aussi, soutenant ces camarades, une partie importante, essentiellement prolétarienne de l'organisation.

Le S. I. ne s'inquiète pas de cela, il ne convoque pas le C. C., il prend Molinier comme bouc émissaire, le met en demeure de cesser « la Commune » et sans autre forme de procès l'exclut.